



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Marineland : pour une reconversion progressive, planifiée dans le temps.

Question écrite n° 32685

Texte de la question

M. Éric Pauget appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur l'indispensable nécessité d'engager une transformation progressive et responsable des parcs zoologiques, et des pratiques qui s'y déroulent. À l'évidence, la question du bien-être animal dans ces parcs est un sujet de préoccupation majeur qui rassemble, quand il bénéficie durablement aux animaux qui y sont nés et aux personnes qui y travaillent. Sujet sensible par nature, il doit évidemment faire l'objet d'une attention particulière, sans jamais entraîner de décisions précipitées qui pourraient se révéler contre-productives, si elles étaient prises sous le coup de l'émotion. Alors que le spectre du texte législatif sur l'amélioration de la condition de vie animale arrive à l'Assemblée nationale, M. le député souhaite d'abord faire part de ses inquiétudes à Mme la ministre concernant l'avenir des animaux du parc de Marineland situé au cœur de sa circonscription des Alpes-Maritimes. En effet, l'empressement d'une dangereuse surenchère politique qui se cristallise autour de la réduction des délais relatifs aux futures interdictions de réaliser des spectacles, de détenir ou de reproduire des orques ou des dauphins dans les deux prochaines années, va profondément bousculer le fonctionnement et l'avenir de ce site. Faute de pouvoir conserver ses orques et ses dauphins en France, et compte tenu de l'absence de délais raisonnables pour envisager les conditions d'une fin de vie apaisée, les dispositions actuelles de cette proposition de loi pourraient entraîner une spéculation incontrôlée et dangereuse sur ces animaux qui risquent de finir dans des parcs d'attraction asiatiques moins prévenant que les sites français. De plus, il est convaincu que ces cétacés captifs nés dans des bassins, ne pourraient survivre à une réintroduction dans le milieu naturel, car elle réduirait drastiquement leur espérance de vie tant la chasse leur est inconnue. Sur la question de la construction du parc, M. le député rappelle que depuis une cinquantaine d'années maintenant, l'État *via* ses préfets et sous-préfets, a toujours contribué et accompagné le développement de ce site qui est devenu le premier complexe zoologique marin d'Europe. Premier employeur saisonnier des Alpes-Maritimes désormais, avec un poids économique équivalent au port de Nice, Marineland est un site remarquable de 26 hectares situé à 100 mètres des plages qui a su se moderniser au fil des années grâce à des investissements massifs d'environ 80 millions d'euros sur la seule dernière décennie. A l'heure où l'État déploie des moyens financiers considérables pour soutenir les entreprises et les emplois de la filière du tourisme français confronté à des difficultés économiques majeures, il souhaite alerter le Gouvernement sur les risques incompréhensibles d'une précipitation politique qui pourrait menacer près d'un millier d'emplois directs et indirects travaillant pour une entreprise touristique pérenne qui accueille près d'un million de personnes par an. Ainsi, c'est avec le souci d'accompagner dignement ces animaux sociabilisés jusqu'à la fin de leur vie, et de préserver l'activité économique et les emplois de tout un secteur, que M. le député demande au Gouvernement d'accorder des délais raisonnables et des moyens financiers à la hauteur de ces défis. *In fine*, c'est avec l'intime conviction que leur vie, leur survie, et que l'emploi déjà gravement menacé par la crise de la covid méritent mieux, méritent du temps, et méritent des moyens qui soient à la hauteur de ses convictions sur la vie animale, qu'il demande finalement de protéger durablement la fin de vie de ces animaux. Au nom du principe de précaution animal, et compte tenu des exigences morales d'une société qui évolue, mais aussi des limites précédemment énoncées démontrant la nécessité de programmer une mutation profonde de ce parc qui doit s'établir sur le temps de vie de ces cétacés, il souhaiterait savoir si elle serait favorable à une extension des délais prévus concernant les dispositions relatives aux orques et aux dauphins nés en captivité.

Données clés

Auteur : [M. Éric Pauget](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32685

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2020](#), page 6803

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)